

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LA CREATION DE 50 000 SOLUTIONS PH**

FOIRE AUX QUESTIONS



QUESTIONS

ASPECT FINANCIER

1. **Précisions demandées sur le budget prévisionnel mobilisé par le projet d'extension, notamment en ce qui concerne les ressources humaines ?
Un formulaire CERFA est-il requis pour présenter le budget prévisionnel ou cette information doit-elle être directement intégrée dans le projet ?**

Le budget prévisionnel devra être intégré directement dans le projet que vous déposerez. Il n'est pas nécessaire de remplir un formulaire CERFA à cet effet.

Il vous appartient d'évaluer le budget en tenant compte au plus près de la réalité des dépenses liées à l'extension envisagée.